

je m'inquiéterai peu de savoir de quelle partie de l'Europe ils viennent.

Nous avons aussi besoin d'un esprit canadien qui n'ait pas peur de s'affirmer. Les canadiens ont fait de grandes choses, mais, dans leur modestie, ils ne veulent pas faire ressortir leurs propres gestes. On nous parle souvent du danger de l'américanisme pour nous. Le meilleur rempart contre ce péril n'est pas de répandre chez nous des préjugés anti-américains, mais bien d'y établir un canadianisme plus prononcé et plus caractéristique. Les hommes et les femmes de notre pays ont assez de jugement pour savoir ce qu'il leur convient, ce qui est bon et ce qui est mauvais dans les coutumes et les idées américaines, et pour les assimiler, les rejeter ou les modifier selon leur jugement.

Si grande est ma confiance dans mon pays et les canadiens que je ne crains pas les résultats de la situation politique exceptionnelle où nous nous trouvons. Je me rappelle la fameuse invocation de Longfellow au navire de l'état, et surtout ce passage où il parle des dangers du voyage :

Fear not each sudden sound and shock:
'Tis of the wave, and not the rock;
'Tis but the flapping of the sail,
And not a rent made by the gale.

Des difficultés plus grandes ont été surmontées, et nous ne devons pas craindre l'avenir, si, sans distinction de parti, de race ou de religion, nous travaillons ensemble pour le Canada, le pays qui a tant fait pour nous, le pays auquel nous devons tant d'amour et de reconnaissance.

L'hon. P. E. LESSARD: Monsieur le président, honorables collègues: Avant de commenter brièvement le discours du trône, permettez-moi d'exprimer au nom de mes collègues la satisfaction d'avoir au fauteuil présidentiel de cette Chambre un homme qui a déjà exercé cette fonction pendant le dernier parlement et qui, par sa dignité, son jugement, son impartialité et sa profonde connaissance des lois et des coutumes parlementaires, a su mériter l'admiration et l'approbation du Sénat et de tous ceux qui s'intéressent à la chose publique. Nous nous réjouissons d'avoir pour Président un homme aussi distingué et nous formons des vœux pour le conserver longtemps à notre tête.

Le discours du trône nous rappelle le grand honneur qui rejaillit sur le Canada lorsque les représentants de 55 nations, les plus illustres diplomates du monde actuel, réunis dans la commune pensée de maintenir la paix au milieu des peuples de l'univers, désignèrent à leur présidence un ministre d'état canadien; et le Sénat a le droit d'être tout particulière-

ment fier de ce choix puisque ce ministre est l'honorable leader du gouvernement dans cette Chambre.

Mes humbles félicitations ne sauraient rien ajouter à la renommée de mon honorable chef. Qu'il me permette seulement de lui dire que ceux qui siègent ici à ses côtés voient dans les honneurs qu'il recueille pour lui et ses compatriotes le résultat du travail au service des idées d'une école patriotique dont il fut l'un des élèves et l'un des défenseurs les plus brillants, d'une école dont il garde intactes toutes les traditions, je veux dire l'école de Sir Wilfrid Laurier. Tous mes honorables collègues qui l'ont vu à l'œuvre dans cette Chambre—et j'invoque même sans crainte le témoignage des sénateurs de la gauche—admirent son habileté, son éloquence, son tact, son courage, sa courtoisie et sa grande activité. Ceux qui ont lu les journaux savent la part importante qu'il a prise aux délibérations de la Société des Nations. En Europe comme au Canada, il a su provoquer l'admiration; et je suis sûr d'éveiller chez tous les honorables membres de cette Chambre un sentiment de légitime fierté en mentionnant l'honneur qu'ont décerné à notre collègue les représentants des nations. Pour faire écho à votre pensée, je dirai: Vive notre "Loubet" canadien!

Depuis la dernière session, par la mort de Sir James Lougheed, la province que j'habite a perdu un de ses plus illustres citoyens, le Canada, un de ses fils les plus dévoués, le Sénat, un de ses conseillers les plus éclairés, et la loyale opposition de Sa Majesté dans cette Chambre, un chef aimé et révéralé. Des voix plus autorisées que la mienne rendront à sa mémoire l'hommage qu'elle mérite. Le nouveau chef de l'opposition est un légiste dont la renommée s'est étendue dans toutes les parties du Canada. Je m'unis à mes honorables collègues pour le féliciter d'avoir été choisi pour diriger les forces de la gauche, et je n'ai nul doute qu'il saura remplir les devoirs de sa charge avec toute l'habileté qui le distingue. Je crois exprimer le désir de tous mes collègues de la droite en lui souhaitant d'être pendant de très longues années encore le chef de l'opposition dans cette Chambre.

Le discours de Son Excellence nous apprend qu'une résolution sera transmise à Sa Majesté pour lui offrir les condoléances du parlement et du peuple canadien à l'occasion de la mort de la reine Alexandra. Cette reine si bonne avait su s'attacher les sympathies de tous les citoyens de l'Empire qui se rappelleront toujours son heureuse influence et sa coopération dans l'œuvre du roi-pacificateur.

Nul ne pourra accuser le gouvernement de ne pas avoir inscrit au discours du trône un